

---

# États financiers de la Fondation Bon départ de Canadian Tire

Le 31 décembre 2018

---

---

|   |      |
|---|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant       | 1-2  |
| État des résultats d'exploitation       | 3    |
| État de l'évolution des soldes de fonds | 4    |
| Bilan                                   | 5    |
| État des flux de trésorerie             | 6    |
| Notes annexes                           | 7-13 |

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention des administrateurs de la  
Fondation Bon départ de Canadian Tire

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Bon Départ de Canadian Tire (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons de la part du grand public dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des recettes déclarées, de l'excédent des dépenses par rapport aux recettes et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017, et des soldes de fonds aux 1<sup>er</sup> janvier et aux 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son exploitation ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.c.l

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 15 mars 2019

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### État des résultats d'exploitation

Exercice clos le 31 décembre 2018

|   |       | <b>2018</b>       | 2017       |
|---|-------|-------------------|------------|
|   | Notes | <b>\$</b>         | <b>\$</b>  |
|   |       |                   | (Note 13)  |
| <b>Recettes</b>   |       |                   |            |
| La Société Canadian Tire Limitée  | 7     | <b>26 959 512</b> | 22 372 973 |
| Partenariats stratégiques   |       | <b>300 000</b>    | 348 781    |
| Soutien gouvernemental  |       | <b>406 022</b>    | 575 755    |
| Intérêts créditeurs   | 5     | <b>29 553</b>     | 17 471     |
| Autres dons   |       | <b>1 635 876</b>  | 911 730    |
|   |       | <b>29 330 963</b> | 24 226 710 |
| Moins les frais et les coûts directs  |       | <b>150 517</b>    | 153 980    |
|   |       | <b>29 180 446</b> | 24 072 730 |
| <b>Dépenses</b>   |       |                   |            |
| Programme Bon départ de Canadian Tire pour les enfants ayant des besoins financiers           |       | <b>20 332 701</b> | 20 359 762 |
| Programme Jeu inclusif de la Fondation Bon départ de Canadian Tire                            |       | <b>6 136 361</b>  | -          |
| Autres initiatives communautaires   |       | <b>50 793</b>     | 499 585    |
| Bon départ du Québec  |       | <b>11 676</b>     | 56 676     |
| Application du programme Bon départ de Canadian Tire  |       | <b>960 378</b>    | 1 035 142  |
|   |       | <b>27 491 909</b> | 21 951 165 |
| Frais généraux et administratifs  | 6     | <b>2 319 890</b>  | 2 097 516  |
| Charges d'intérêts  | 7     | <b>78 601</b>     | 7 702      |
|   |       | <b>29 890 400</b> | 24 056 383 |
| <b>Excédent des (dépenses par rapport aux recettes)<br/>recettes par rapport aux dépenses</b> |       |                   |            |
|   |       | <b>(709 954)</b>  | 16 347     |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**Fondation Bon départ de Canadian Tire****État de l'évolution des soldes de fonds**

Exercice clos le 31 décembre 2018

|  | <b>Fonds<br/>non affectés</b> | <b>Fonds<br/>de dotation<br/>(note 5)</b> | <b>2018<br/>Total</b> |
|--|-------------------------------|---|-----------------------|
|  | \$                            | \$  | \$                    |
| <b>Soldes au début de l'exercice</b>           | <b>1 749 717</b>              | <b>882 956</b>                            | <b>2 632 673</b>      |
| Excédent des dépenses par rapport aux recettes | <b>(709 954)</b>              | <b>-</b>                                  | <b>(709 954)</b>      |
| <b>Soldes à la fin de l'exercice</b>           | <b>1 039 763</b>              | <b>882 956</b>                            | <b>1 922 719</b>      |

|  | Fonds<br>non affectés | Fonds<br>de dotation<br>(note 5) | 2017<br>Total    |
|--|-----------------------|----------------------------------|------------------|
|  | \$                    | \$                               | \$               |
| <b>Soldes au début de l'exercice</b>           | 1 733 370             | 882 956                          | 2 616 326        |
| Excédent des recettes par rapport aux dépenses | 16 347                | -                                | 16 347           |
| <b>Soldes à la fin de l'exercice</b>           | <b>1 749 717</b>      | <b>882 956</b>                   | <b>2 632 673</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fondation Bon départ de Canadian Tire

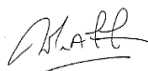
## Bilan

Au 31 décembre 2018

|   | Notes   | 2018<br>\$       | 2017<br>\$ |
|---|---------|------------------|------------|
| <b>Éléments d'actif</b>                             |         |                  |            |
| Actif à court terme                                 |         |                  |            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie             |         | <b>2 244 982</b> | 1 109 623  |
| Comptes clients                                     | 7       | <b>3 664 898</b> | 3 415 967  |
| Créances de taxe de vente harmonisée                |         | <b>322 573</b>   | 37 406     |
| Autres éléments d'actif                             | 7       | <b>39 300</b>    | 16 515     |
| Investissements                                     | 3 et 7  | <b>497 369</b>   | 404 911    |
|   |         | <b>6 769 122</b> | 4 984 422  |
| Placements à long terme                             |         |                  |            |
|   | 3       | <b>411 308</b>   | 482 055    |
|   |         | <b>7 180 430</b> | 5 466 477  |
| <b>Passif</b>                                       |         |                  |            |
| Passif à court terme                                |         |                  |            |
| Prêt exigible                                       | 7       | <b>4 500 000</b> | 2 500 000  |
| Comptes fournisseurs et charges à payer             | 7 et 11 | <b>303 043</b>   | 39 450     |
| Subventions de développement communautaire à verser |         | <b>188 626</b>   | -          |
| Produit reporté                                     | 4       | <b>266 042</b>   | 294 354    |
|   |         | <b>5 257 711</b> | 2 833 804  |
| <b>Soldes de fonds</b>                              |         |                  |            |
| Fonds non affectés                                  |         | <b>1 039 763</b> | 1 749 717  |
| Fonds de dotation                                   | 5       | <b>882 956</b>   | 882 956    |
|   |         | <b>1 922 719</b> | 2 632 673  |
|   |         | <b>7 180 430</b> | 5 466 477  |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,



\_\_\_\_\_, président



\_\_\_\_\_, trésorier

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2018

|   | Notes | 2018<br>\$       | 2017<br>\$         |
|---|-------|------------------|--------------------|
| <b>Exploitation</b>   |       |                  |                    |
| Excédent des (dépenses par rapport aux recettes)<br>recettes par rapport aux dépenses                 |       | (709 954)        | 16 347             |
| Changements dans le fonds de roulement hors trésorerie  | 10    | (132 976)        | (1 607 995)        |
|   |       | <b>(842 930)</b> | <b>(1 591 648)</b> |
| <b>Investissement</b>   |       |                  |                    |
| (Acquisition) recettes de la cession d'investissements,<br>montant net                                |       | (21 711)         | 74 516             |
| <b>Financement</b>  |       |                  |                    |
| Recettes des prêts exigibles  |       | 2 000 000        | 500 000            |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents<br>de trésorerie au cours de l'exercice |       | 1 135 359        | (1 017 132)        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice                                       |       | 1 109 623        | 2 126 755          |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin<br/>de l'exercice</b>                            |       | <b>2 244 982</b> | <b>1 109 623</b>   |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



## **1. Nature de l'organisme**

La Fondation Bon départ de Canadian Tire (la « Fondation Bon départ ») a été constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 20 novembre 1992. La Fondation Bon départ consacre ses efforts à aider les enfants à surmonter les obstacles financiers et les obstacles d'accessibilité qui limitent leur participation à des activités sportives et récréatives, dans le but de leur permettre de prendre part à des jeux inclusifs, et ce, quelles que soient leurs capacités.

La Fondation Bon départ a demandé sa prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et a reçu la confirmation d'Industrie Canada en juillet 2013. Elle est classée en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, si certaines exigences sont respectées, est exempte d'impôt. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces exigences ont été respectées.

## **2. Principales méthodes comptables**

### *Mode de présentation*

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif publiées dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, en utilisant la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des produits*

Les dons qui ont été conditionnés par un donateur à une utilisation précise sont reportés et enregistrés comme des recettes lorsque les débours y afférents surviennent. Les dons sans condition sont portés aux recettes lors de leur réception ou à recevoir si le montant qui sera reçu peut être raisonnablement estimé et que sa réception est raisonnablement assurée.

### *Dotations*

Les dotations sont comptabilisées comme des apports directs au solde du fonds respectif de l'exercice.

### *Instruments financiers*

La trésorerie est comptabilisée comme coût après amortissement. Les équivalents de trésorerie et les investissements sont comptabilisés initialement et mesurés ensuite à leur juste valeur. Les comptes clients, les comptes fournisseurs et charges à payer et les subventions de développement communautaire à verser sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont mesurés ensuite au coût après amortissement.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie désignent l'argent comptant et les titres canadiens qui sont très liquides et dont la date d'échéance initiale est de trois mois ou moins.

### *Fonds non affectés*

Les montants reçus sans directive quant à leur utilisation ou à leur détention sont comptabilisés dans les fonds non affectés.

**2. Principales méthodes comptables (suite)***Fonds de dotation*

Les fonds de dotation représentent les montants reçus qui sont affectés à l'externe.

*Services bénévoles*

Les bénévoles font don de nombreuses heures par année pour aider la Fondation Bon départ dans le cadre de ses activités. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les services bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

*Recherche et subventions*

Les engagements dans la recherche et les subventions, payables pendant un nombre précis d'années, sont portés aux débours de l'état des résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel le partenaire qui reçoit les fonds respecte les critères d'admissibilité.

*Recours aux estimations*

La présentation des états financiers de la Fondation Bon départ, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des états financiers et les communications des notes annexes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations utilisées pour préparer les états financiers. Les estimations sont utilisées pour la comptabilité d'un certain nombre de postes, y compris, mais sans s'y limiter, les évaluations des investissements, la provision pour créances douteuses et le produit reporté.

**3. Investissements**

|  | <b>2018</b>    | 2017    |
|--|----------------|---------|
|  | \$             | \$      |
| Investissements liés aux fonds de dotation |                |         |
| Certificats de placement garantis          | <b>908 677</b> | 886 966 |
| À court terme                              | <b>497 369</b> | 404 911 |
| À long terme                               | <b>411 308</b> | 482 055 |
|  | <b>908 677</b> | 886 966 |

Les certificats de placement garantis ont des taux d'intérêt allant de 1,4 % à 2,83 % (1,4 % à 2,87 % en 2017) et des échéances allant jusqu'à septembre 2021 (septembre 2020 en 2017).

**4. Produit reporté**

|   | <b>2018</b>    | 2017    |
|---|----------------|---------|
|   | \$             | \$      |
| Legs affecté  | <b>263 310</b> | —       |
| Don d'entreprise affecté – projet de patinoire à Winnipeg | —              | 250 000 |
| Soutien gouvernemental (province du Manitoba)             | <b>2 732</b>   | 44 354  |
|   | <b>266 042</b> | 294 354 |

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### Notes annexes

Le 31 décembre 2018

#### 5. Fonds de dotation

Les fonds de dotation comprennent ce qui suit :

|                                      | <b>Canadian<br/>Tire</b> | <b>Wayne<br/>Sales</b> | <b>Brandon<br/>Crisp</b> | <b>Pat<br/>Marsden</b> | <b>2018<br/>Total</b> | 2017<br>Total |
|--------------------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|-----------------------|---------------|
|                                      | \$                       | \$                     | \$                       | \$                     | \$                    | \$            |
| Soldes au début de l'exercice        | <b>490 006</b>           | <b>175 000</b>         | <b>157 950</b>           | <b>60 000</b>          | <b>882 956</b>        | 882 956       |
| Apports reçus au cours de l'exercice | —                        | —                      | —                        | —                      | —                     | —             |
| Soldes à la fin de l'exercice        | <b>490 006</b>           | <b>175 000</b>         | <b>157 950</b>           | <b>60 000</b>          | <b>882 956</b>        | 882 956       |

Le fonds de dotation de Canadian Tire a été créé pour soutenir le programme Bon départ de Canadian Tire. Son capital doit être investi et maintenu de façon permanente. Les recettes réalisées, d'un montant de 9 522 \$ (9 253 \$ en 2017), sont incluses dans les intérêts créditeurs et ont été utilisées pour soutenir le programme Bon départ de Canadian Tire.

Le fonds de dotation Wayne Sales a été créé en 2008 pour financer le programme Bon départ de Canadian Tire à l'intention des enfants des employés de La Société Canadian Tire Limitée. Le capital doit être investi pendant au moins 10 ans. Les recettes d'un montant de 3 401 \$ (3 305 \$ en 2017) sont incluses dans les intérêts créditeurs et ont été utilisées pour soutenir le programme Bon départ de Canadian Tire.

Le fonds de dotation Brandon Crisp a été créé en 2009 à partir d'une dotation initiale émanant de dons du grand public et d'activités de financement externes. L'intention de ce fonds est d'aider les enfants d'une ou de plusieurs sections Bon départ de Canadian Tire en Ontario à participer à des activités sportives. Le capital doit être investi pendant au moins 10 ans. Les recettes de 3 069 \$ (2 983 \$ en 2017) sont incluses dans les intérêts créditeurs et ont été utilisées pour soutenir le programme Bon départ de Canadian Tire.

Le fonds de dotation Pat Marsden a été créé en 2009 à partir de dons et d'activités de financement externes en mémoire de Pat Marsden. L'intention de ce fonds est de soutenir les enfants défavorisés. Le capital doit être investi pendant au moins 10 ans. Les recettes de 1 166 \$ (1 133 \$ en 2017) sont incluses dans les intérêts créditeurs et ont été utilisées pour soutenir le programme Bon départ de Canadian Tire.

Les fonds de dotation ont un coût historique représentant les dons initiaux de 882 956 \$ (882 956 \$ en 2017). La juste valeur des instruments financiers détenus par les fonds est la suivante :

|   | <b>2018</b>    | 2017    |
|---|----------------|---------|
|   | \$             | \$      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | <b>3 609</b>   | 11 105  |
| Investissements (note 3)                | <b>908 677</b> | 886 966 |
|   | <b>912 286</b> | 898 071 |

**6. Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs comprennent ce qui suit :

|   | <b>2018</b>      | 2017      |
|---|------------------|-----------|
|   | <b>\$</b>        | \$        |
|   |                  | (note 13) |
| Ressources humaines                         | <b>1 865 030</b> | 1 550 261 |
| Valorisation de la marque et communications | <b>197 476</b>   | 257 322   |
| Services-conseils                           | <b>149 054</b>   | 159 397   |
| Frais indirects                             | <b>108 330</b>   | 130 536   |
|   | <b>2 319 890</b> | 2 097 516 |

**7. Transactions et soldes de parties liées**

La Fondation Bon départ est liée à d'autres parties en raison de la capacité de ces parties d'exercer une influence importante à son égard. Ces autres parties comprennent les administrateurs de la Fondation Bon départ et de La Société Canadian Tire Limitée (la « Société »). La Société désigne la Société Canadian Tire et ses filiales.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des coûts de 3,29 millions \$ (2,75 millions \$ en 2017) pour de la publicité dont la Fondation Bon départ peut aussi avoir bénéficié et pour lesquels aucun montant n'a été comptabilisé dans ces états financiers.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des coûts de 3,12 millions \$ (néant en 2017) pour la publicité et la commercialisation du programme Jeu inclusif dont la Fondation Bon départ peut aussi avoir bénéficié et pour lesquels aucun montant n'a été comptabilisé dans ces états financiers.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des coûts de 0,54 million \$ (0,54 million \$ en 2017) pour des avantages, des déplacements et de l'espace de bureau dont la Fondation Bon départ a bénéficié et pour lesquels aucun montant n'a été comptabilisé dans ces états financiers.

Les comptes clients comprennent une créance de 3,66 millions \$ (0,96 million \$ en 2017) due par la Société.

Le poste des autres éléments d'actif comprend une créance de 0,04 million \$ (0,01 million \$ en 2017) exigible auprès de la Société.

Le poste des comptes fournisseurs et charges à payer comprend une créance de 0,24 million \$ (néant en 2017) due à la Société. Le solde de ce compte fournisseur est comptabilisé en tant que valeur d'échange, sans intérêt et exigible sur demande.

Le solde du prêt exigible de 4,50 millions \$ (2,50 millions \$ en 2017) est dû à la Société. La limite d'emprunt pour ce prêt est de 10,0 millions \$ (10,0 millions \$ en 2017) et porte intérêt au taux de base au moment du prêt +0,96 %. Le but du prêt est de gérer les flux de trésorerie de la Fondation Bon départ. Ce prêt exigible pourra être renouvelé tous les mois, sous réserve du dépôt d'un avis par la Fondation Bon départ. Au cours de l'exercice, la Fondation Bon départ a engagé des charges d'intérêts de 0,08 million \$ (0,01 million \$ en 2017) relativement à ce prêt. La Société fait don à la Fondation Bon départ des intérêts que cette dernière lui a versés au titre de ce prêt.

Les investissements comprennent un certificat de placement garanti de néant (0,10 million \$ en 2017) émis par la Banque Canadian Tire.

## **8. Garanties**

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation Bon départ conclut des ententes qui correspondent à la notion de garantie. Les principales garanties de la Fondation Bon départ sont les suivantes :

- a) Tous les administrateurs, les dirigeants et les bénévoles ont été indemnisés quant à leurs activités au nom de la Fondation Bon départ. La Fondation Bon départ maintient une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants pour atténuer le coût de toute poursuite ou action éventuelle future.
- b) Dans le cours normal de ses activités, la Fondation Bon départ a conclu des ententes qui comprennent des indemnités en faveur de tiers, comme des conventions d'achat et de vente et des ententes de service. Ces indemnités peuvent nécessiter que la Fondation Bon départ compensent les pertes subies par des contreparties.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Fondation Bon départ de faire une estimation raisonnable de l'exposition maximale en raison de la difficulté d'évaluer le montant de responsabilité, qui découle de futurs événements imprévisibles. Jusqu'ici, la Fondation Bon départ n'a versé aucune somme importante aux termes de telles ententes ou d'ententes similaires, et par conséquent n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les présents états financiers.

## **9. Politique sur la gestion des risques financiers**

La Fondation Bon départ gère son exposition à des risques liés aux instruments financiers qui touchent ses activités et son rendement financier, en conformité avec sa politique de placement.

La Fondation Bon départ est exposée aux risques suivants au titre de ses instruments financiers. L'analyse suivante offre une mesure des risques à la date du rapport du 31 décembre 2018.

### *Risque de crédit*

La Fondation Bon départ est exposée à un risque de crédit dans la mesure où les investissements ne seront pas réalisés si l'émetteur du titre est défaillant. La Fondation Bon départ minimise son risque de crédit par l'entremise de sa politique de placement, qui détermine la notation de crédit minimale acceptable pour les investissements; les termes maximaux d'échéance; les limites des investissements dans un type particulier de société émettrice; et les limites des investissements dans les titres émis par certaines entreprises.

### *Risque d'illiquidité*

Le risque d'illiquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire à une demande d'argent comptant ou de financer des obligations qui arrivent à échéance. La Fondation Bon départ minimise son risque d'illiquidité grâce à un prêt de La Société Canadian Tire Limitée (voir note 7).

**9. Politique sur la gestion des risques financiers (suite)**

*Risque de taux d'intérêt*

La Fondation Bon départ est exposée à un risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe dans la mesure où la juste valeur de ses instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs s'y rapportant fluctuent en raison de changements des taux d'intérêt du marché. Plus précisément, les instruments à taux d'intérêt fixe soumettent la Fondation Bon départ à un risque de juste valeur associé à un risque de dépréciation d'un titre, découlant de changements dans les paramètres du marché.

La Fondation Bon départ gère son exposition au risque de taux d'intérêt grâce à sa politique de placement, qui exige de diversifier son portefeuille de placements afin de minimiser les pertes potentielles sur les titres.

*Risque de marché*

Le risque de marché associé aux investissements est géré grâce à la politique de placement de la Fondation Bon départ. Les éléments d'actif investis dans des certificats de placement garantis sont limités aux institutions financières qui sont des membres actuels de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») et de la Credit Union Deposit Insurance Corporation (« CUDIC »). Les éléments d'actif investis dans des obligations sont limités aux titres émis ou garantis par soit des institutions financières canadiennes de l'Annexe 1, la Banque Canadian Tire, des gouvernements provinciaux et municipaux et leurs agences, ou le gouvernement fédéral canadien et ses agences. Les investissements dans les fonds communs de placement sont limités au fonds du marché monétaire et aux comptes d'épargne-placement admissibles de la SADC ou de la CUDIC.

**10. Changements dans le fonds de roulement hors trésorerie**

|   | <b>2018</b>      | 2017        |
|---|------------------|-------------|
|   | <b>\$</b>        | \$          |
| Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des éléments suivants : |                  |             |
| Comptes clients   | <b>(248 931)</b> | (898 555)   |
| Créances de taxe de vente harmonisée                                | <b>(285 167)</b> | 2 817       |
| Autres éléments d'actifs  | <b>(22 785)</b>  | 41 377      |
| Comptes fournisseurs et charges à payer                             | <b>263 593</b>   | (1 011 029) |
| Subventions de développement communautaire à verser                 | <b>188 626</b>   | —           |
| Produit reporté   | <b>(28 312)</b>  | 257 395     |
| Changements dans le fonds de roulement hors trésorerie              | <b>(132 976)</b> | (1 607 995) |

**11. Remises du gouvernement**

Les comptes fournisseurs et les charges à payer ne comprennent aucun montant (néant en 2017) à l'égard de retenues exigibles envers le gouvernement.

**12. Engagements**

La Fondation Bon départ a conclu des accords de recherche et des engagements de subventions à long terme, expirant comme suit :

|      | <u>\$</u>        |
|------|------------------|
| 2019 | 2 713 250        |
| 2020 | 2 378 250        |
| 2021 | 2 328 250        |
| 2022 | <u>2 050 000</u> |
|      | <u>9 469 750</u> |

**13. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré.